



Mis à jour le 19/10/23

“LIBÉREZ VOTRE POTENTIEL”

3 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 15 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

Stage destiné aux coiffeurs souhaitant se perfectionner dans les responsabilités au sein d'un salon de coiffure .

Prix de la formation :

A partir de : 754€ HT

Objectifs pédagogiques de ce stage :

Apprendre la délégation.

Analyser les situations.

Gérer les situations de blocages.

Développer de nouvelles stratégies pour motiver

Savoir décider vite et efficacement.

Être capable de gérer une équipe en harmonie.

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Président Directeur Général : Stéphane AUGER

Responsable des formations : Audrey DUPONT

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 3 jours, 21 heures de formation

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :

- Travaux pratiques réalisés en présentiel
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire sur leur espace extranet.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

Modalités d'évaluations :

Une évaluation sous forme de questionnaire est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire.

Modalité d'inscription à la formation :

La partie non prise en charge doit-être réglée à la réservation du stage pour confirmer l'inscription. Pour toutes réservations non réglées au minimum 10 jours avant le stage, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Une convention de formation est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR. La signature de cette convention est obligatoire.

STEPHANE AUGER.COM – TETE D'AFFICHE

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



Délai d'accès :

Entre 10 jours et 6 mois

Les conditions d'annulations :

La partie non prise en charge, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Par le bénéficiaire : 50 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieur 50 jours

- De 50 à 30 jours avant la date du stage : l'intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 25% de la partie prise en charge
- De 29 à 15 jours avant la date du stage : l'intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 50% de la partie prise en charge
- De 14 à la date du stage : l'intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 100% de la partie prise en charge et cela sans aucune contrepartie ni prise en charge possible ; sous aucune forme que ce soit et non déductible des frais de formations professionnelles.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par jour de stage, par personne, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation du bénéficiaire :

- D'être exonéré de la facturation de la partie prise en charge jusqu'à 4 jours avant la formation.

Par l'organisme de formation : Un avoir d'une validité de 6 mois sur les sommes versés de la partie non prise en charge. L'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue.

Voir Conditions générales de vente : <https://tetedaffiche.com/cgv/>

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
(Référent Handicap : Cécile CHANARD)



“LIBÉREZ VOTRE POTENTIEL”

3 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 15 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un module de 3 jours, 21 heures de formation

Jour 1 :

09H00 – 09H30 :

Accueil et présentation
Questionnaire
Déterminer les attentes

09H30 – 10H45 :

Identifier ce que je souhaite
Identifier ce que je ne souhaite plus faire
Comment le mettre en place

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

La syntaxe du succès
L'énergie, le carburant de l'excellence

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

Les axes de projets de services au sein du salon
Réaliser un plan pour y accéder
Jeux de rôle

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H30 :

Savoir écouter sans interpréter
Travail d'équipe

16H30 - 17H :

Débriefing de la journée

17H00 : FIN

STEPHANE AUGER.COM – TETE D'AFFICHE

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



Jour 2 :

09H00 – 10H45 :

Retour sur les points importants de la veille
Commentaires et expressions sur les objectifs à réaliser

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

L'implication de dictée ses idées
Commander ou manager
Comment impliquer son équipe dans le salon
Jeux de rôle

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

Gestion des conflits entre collaborateurs
Jeux de rôle - travail pratique - mise en situation

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H30 :

Être en congruence et en adéquation avec ses idées
Travail personnel

16H30 - 17H :

Débriefing de la journée

17H00 : FIN



Jour 3 :

09H00 – 10H45 :

Retour sur les points importants de la veille
Savoir construire et identifier son avenir professionnel
Travail personnel

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

Comment ne plus interpréter
Les règles du jeu de l'entreprise
Jeux de rôle - la loi de ASCH

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

Savoir fixer un objectif
Remplacer le pourquoi par le comment
Jeux de rôle et mise en situation

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H30 :

Savoir décider vite et efficacement au sein du salon
Travail en équipe

16H30 – 17H00 :

Débriefing de la journée
Vérification des attentes
Réponse au questionnaire pour le suivi pédagogique
Remise de diplôme .

17H00 : FIN